



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Ministère de l'Agriculture,
de l'Agroalimentaire
et de la Forêt**

Paris, le 1^{er} juin 2016

—

COMMUNIQUE

—

**Stéphane LE FOLL assure les agriculteurs touchés
par les inondations de la pleine mobilisation de l'Etat**

Alors que des inondations sont en cours dans plusieurs régions, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Porte-parole du Gouvernement, tient à assurer les agriculteurs touchés par ces intempéries de la pleine mobilisation de l'Etat.

D'ores et déjà le Ministre indique aux agriculteurs touchés que l'Etat fera le nécessaire pour leur venir en aide et demande aux services de l'Etat de procéder dès que possible au recensement des dommages.

Le Ministre leur demande en particulier de se mettre en ordre de marche pour permettre une prise en charge par le fonds national de gestion des risques en agriculture (FNGRA) des dommages liés à des pertes de fonds (dommages aux sols, nettoyage des détritiques par exemple) ainsi que des pertes de récolte sur les cultures éligibles aux calamités, constatées à l'issue de la campagne de production.. Cette prise en charge sera possible, dans les départements concernés, après étude par le Comité national de gestion des risques en agriculture des demandes de reconnaissance de l'état de calamité agricole pour les pertes éligibles au FNGRA.

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS

www.agriculture.gouv.fr

 [@Min_Agriculture](https://twitter.com/Min_Agriculture)